



# Sommaire

## ■ **Edito** **3**

## ■ **Nos axes de travail** **4**

————— **Axe 1** : Renforcer les capacités du Mouvement associatif Pays de la Loire afin d’informer, former et accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales **5**

————— **Axe 2** : Représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d’un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics **10**

————— **Axe 3** : Renforcer le Mouvement associatif en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et partenariats **15**

————— **Axe 4** : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public **24**

## ■ **Notre organisation** **25**

————— Composition et fonctionnement **26**

## ■ **Annexes** **28**

# Rapport d'activités 2016

## Edito



Les associations jouent un rôle essentiel dans la société à la fois comme mobilisatrices de citoyenneté et comme contributrices à l'intérêt général. L'association ne peut donc pas se réduire à un modèle économique. C'est une liberté publique et l'expression d'un pouvoir civique.

**L'engagement du citoyen bénévole est donc au cœur du portage du projet associatif**, de nouvelles générations arrivent en responsabilités pour gérer des activités et souvent des emplois associatifs.

Notre rôle de coordination régionale est de soutenir la démarche engagée par les nouveaux dirigeants bénévoles et ainsi assurer le renouvellement de générations, notre programme annuel de formations des bénévoles y contribue.

**La place de la vie associative est au cœur du lien social de notre Région, aussi collectivement, offrons les moyens à nos responsables associatifs de faire face aux évolutions en cours sur nos territoires.**

De la réflexion sur la bonne gouvernance associative à l'évolution vers la transition écologique... au comment valoriser l'utilité sociale de ses actions associatives et contractualiser avec les collectivités locales : voici les thématiques 2016 que nous avons développées au cours de soirées formatives.

### **La Rentrée... par le numérique**

Depuis quelques années, le numérique a envahi notre environnement et s'est imposé dans toutes les activités humaines. Le monde associatif et en particulier ses dirigeants bénévoles ou salariés ne peuvent s'en soustraire tellement ces outils de communication sont devenus indispensables au développement des projets. C'était l'objectif de Résolutions numériques qui a fait étape à Nantes le 20 septembre dernier.

**2016 a été la dernière année d'implication dans le DLA Régional en partenariat avec le Cress**, nous n'avons pas été retenus pour 2017/2019. Outre la déception après 3 ans d'implication, c'est l'éloignement du Mouvement Associatif et de ses têtes de réseaux dans les diagnostics d'accompagnement des structures majoritairement associatives qui pose question !

Notre forum de mars dernier était axé sur **la place des associations comme partenaire incontournable des pouvoirs publics pour mieux répondre à l'intérêt général.**

Dans son intervention, Jean-Louis Laville nous a rassurés sur l'avenir de notre engagement associatif en mettant en perspective que le développement économique est bien plus large que ce que nous propose « le marché ». Dans la démarche associative, il englobe la réciprocité, la redistribution et la plus-value de l'engagement citoyen.

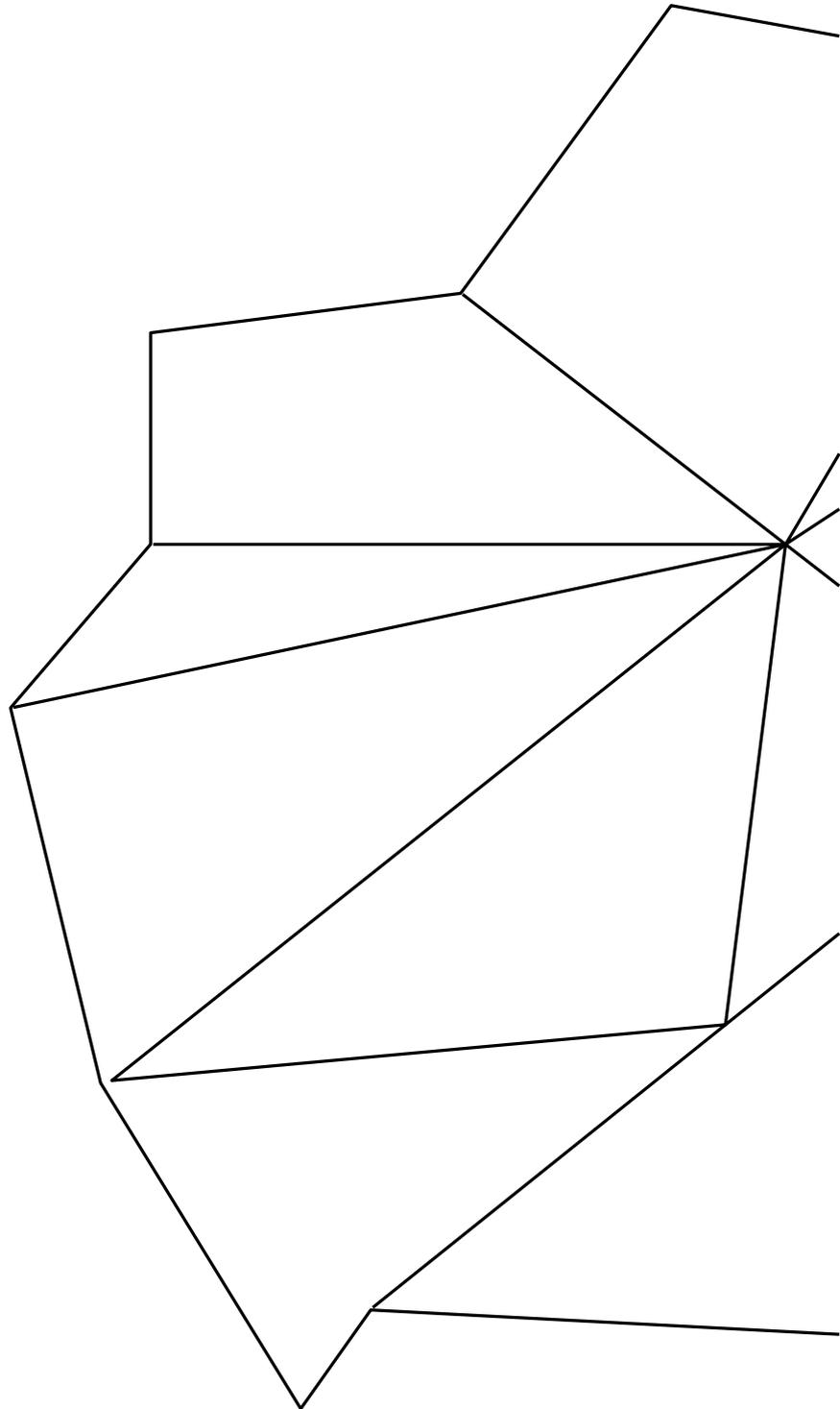
**« Le développement économique ne vaut donc que s'il y a développement social. Ni le marché, ni l'Etat ne peuvent résoudre seul le développement social ».**

Alain Forest,  
Président du Mouvement associatif Pays de la Loire

# Nos axes de **TRAVAIL**

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a choisi de structurer sa réflexion autour de 4 axes de travail.

Quatre axes sur lesquels il s'agit d'animer une réflexion collective, de développer des alliances de projets et des partenariats au service du monde associatif, de construire une parole et de porter des propositions, avec pour objectifs d'accompagner les associations dans les évolutions auxquelles elles doivent faire face, de faire valoir leurs spécificités et leurs apports, et de construire en continu avec les pouvoirs publics et les autres acteurs de la société civile un dialogue respectueux de l'indépendance et des spécificités associatives.



## Axe 1 : Renforcer les capacités du Mouvement associatif Pays de la Loire afin d'informer, former et accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales.

### Clarifier la chaîne de l'accompagnement

En 2016, le Mouvement associatif a poursuivi le travail engagé en partenariat avec la CRESS des Pays de la Loire dans la construction collective d'une base de données régionale de l'accompagnement et du financement accessible à tous les acteurs de l'ESS.



Ce portail internet appelé ESSOR vise à faciliter l'orientation et l'accès des porteurs de projets et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aux

outils d'accompagnement et de financement qui peuvent répondre à leurs besoins.

L'action vise les objectifs suivants :

- Recenser tous les outils d'accompagnement et de financement disponibles pour l'ESS en Pays de la Loire
- Diffuser de l'information simple et pédagogique sur ces outils
- Favoriser l'interconnaissance et animer un réseau local des accompagnateurs et financeurs de l'ESS

Pour assurer ce partenariat sur ESSOR en 2016, le Mouvement associatif a choisi de s'appuyer sur l'expertise du **Centre de Ressources à la Vie Associative à dimension régionale (CRVA-R)**, pour travailler conjointement sur l'articulation de la chaîne de l'accompagnement pour les acteurs associatifs. Le CRVA-R a donc participé aux deux réunions des partenaires du projet. Ce travail a abouti à une version améliorée de la plateforme avec :

- Une terminologie simplifiée pour les utilisateurs
- Une catégorisation des types de financement et d'accompagnement
- Deux nouveaux modules (logiciel d'autodiagnostic d'innovation sociale et module de conseil sur le crowdfunding)

### Créer et diffuser des outils d'information/guides

En 2016, le Mouvement associatif a renouvelé le partenariat avec la FRAP pour rendre compte des sujets traités dans les soirées-débats. Des émissions radiophoniques ont vu le jour en amont ou en aval des soirées. Les podcasts sont disponibles sur le site du Mouvement associatif afin de pouvoir servir de matière à des bénévoles n'ayant pas pu faire le déplacement.

Par ailleurs, l'ensemble des échanges du forum régional de la Vie associative 2016 ont été retranscrits et mis en lien sur le site internet. Sont également disponibles les émissions de radios s'y référant.



## Former les bénévoles associatifs

En 2016, le Mouvement associatif met en place son 6<sup>ème</sup> programme de formation des bénévoles, soutenu par le Conseil Régional. Un premier en 2008, un second en 2010, un troisième en 2012, un quatrième en 2013-2014 et un cinquième en 2015.

Les bilans et évaluations réalisés au fur et à mesure des programmes ont fait apparaître des attentes et besoins différents selon les départements. Nous nous appuyons donc pour cela sur les réseaux départementaux, acteurs de la formation des bénévoles, qui ont une réelle connaissance des bénévoles sur leur territoire pour déterminer ensemble les spécificités de chaque département. Une réunion de bilan 2015 et perspectives 2016 a permis de construire à l'aune des évaluations du programme de 2015.

Aussi, le Mouvement Associatif a maintenu l'organisation faite en 2015 d'une part en **relançant le programme de formation technique** des bénévoles sur un calendrier resserré et d'autre part, **renouvelant les soirées débat en lien avec des thèmes d'actualités** (une par département) dans l'objectif de **soutenir et accompagner les initiatives et réflexions sur le territoire**.

Au 2<sup>ème</sup> semestre 2016, en complémentarité des réseaux associatifs et portés par eux-mêmes, 16 modules ont été conduits sur les 5 départements. Nous avons gardé les thématiques ayant eu le plus de fréquentation les années passées à savoir les 5 modules suivants :

- Responsabilités juridiques et assurances
- Gestion associative
- Recherche de financement
- Communication outils de base
- Fonction employeur

Nous avons cependant proposé deux nouveaux modules :

- Communiquer avec les médias
- Écrire ou réactualiser ses statuts : un enjeu pour sécuriser son association

**Le nombre de formations prévues a été tenu : 16 formations ont été réalisées par 7 réseaux.**

Si une formation a été annulée en Vendée (impossibilité de la reporter en raison du contexte particulier de la radio : départ du formateur), une autre a été dédoublée en Mayenne.

En 2016, la Sarthe, qui avait connu des difficultés de remplissage en 2015, arrive cette fois en 2<sup>ème</sup> position en nombre de bénévoles inscrits.

A l'instar des programmes antérieur à 2015, il a en revanche été difficile de mobiliser le réseau vendéen cette année.

Comme l'an passé le module « Recherche de financement » a été plébiscité. Le nouveau module « Ecrire ou réactualiser ses statuts » a également rencontré un vif succès. Ce module de formation a même dû être dédoublé en Mayenne pour cause d'un trop grand nombre d'inscrits.

En revanche, la nouvelle thématique « Communiquer avec les médias » n'a quant à elle pas rencontré le succès escompté : une formation a été annulée, l'autre a été reportée et a été maintenue avec seulement 9 inscriptions.

Le fait d'avoir élevé le seuil d'inscription pour pallier les désistements de dernière minute, fait que nous avons touché plus de personnes avec moins de modules.

Formations techniques	2015	2016
Nombre de personnes formées	164	180
Nombre de modules	17	16

En 2016, nos formations sont complètes à 74%.

➤ voir bilan détaillé en annexe I

A l'instar de 2015 et en complément des formations techniques, les réseaux ont travaillé à l'organisation de soirées formatives. Ces temps d'échanges ont été des moments où les responsables associatifs sont allés puiser des informations d'actualité afin de les réinvestir dans leur quotidien.





**En Sarthe**, une soirée-débat a été programmée le **mercredi 14 décembre 2016** à l'Espace Pierre Perret au Mans autour des **modes de contrac-**

**tualisation entre les associations et les collectivités locales.** Cet événement a été organisé en collaboration avec 7 partenaires : le CROS Pays de la Loire, le CDOS 72, la FAL 72, les CEMEA Pays de la Loire, le CEAS 72, la FRMJC Pays de la Loire et la radio RCF Le Mans.

Marie Lamy, Responsable Vie Associative de la Ligue de l'Enseignement, a introduit la soirée par un éclairage juridique. Des associations et collectivités locales ont ensuite témoigné des démarches de co-construction concrètes mises en place sur leurs territoires.

**45 participants**

**En Mayenne**, différentes structures locales de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives et fondations) ont témoigné de leurs pratiques et de leurs expériences lors d'une soirée-débat « **La Gouvernance, clé de réussite ?** » le **mardi 8 novembre 2016** au quartier Ferrié à Laval. Cet événement était proposé dans le cadre des



Rencontres départementales de l'ESS en collaboration avec les deux CRIB du département (CDOS 53 et CEAS 53), l'APESS 53, la DDCSPP 53 et Créavenir. L'Autre Radio et Radio Fidélité ont réalisé un spot d'annonce de l'événement, plusieurs interviews ainsi qu'une émission en direct.

**40 participants**



**En Loire-Atlantique**, le Mouvement associatif, en partenariat avec la FRAP et la Ligue de l'enseignement, a accueilli le Tour de France des **Résolutions Numériques le**

**mardi 20 septembre 2016** au Solilab à Nantes. Cet événement, organisé dans le cadre de la Nantes Digital Week, a rassemblé une centaine d'acteurs de la vie associative ligérienne autour de **8 ateliers et d'une table ronde : « Renforcer son impact associatif par le numérique : freins et opportunités »**. Sun Radio a couvert l'événement (spot d'annonce + enregistrement de la table ronde).

Cet événement a permis au Mouvement associatif de se rapprocher des acteurs ESS du numérique qui ont été associés au premier comité de pilotage (Social planet, Médiagraphe...). Cet événement a mis en lumière le **réel besoin des associations de se former au numérique** ainsi que la **nécessité de mettre en réseaux les acteurs ligériens de ce secteur.**

**117 participants**

**En Maine et Loire**, une soirée sur la thématique de **l'utilité sociale des associations** a été organisée le



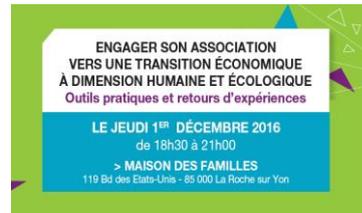
**mercredi 7 décembre 2016** à la Cité à Angers avec l'UNAT Pays de la Loire, la FNARS Pays de la Loire, en partenariat avec le CEAS 72. Radio Campus Angers et RCF Anjou ont couvert l'événement.

Fabienne Dejan (CEAS 72) a présenté les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale: Qu'est-ce que l'utilité sociale ? Comment la mesurer dans mon association ? Pourquoi s'engager dans une action d'évaluation de l'utilité sociale de mon association ? Comment mettre en place concrètement une telle démarche ?

Des travaux en sous-groupes ont amené les participants à avoir une réflexion collective et dynamique sur le sujet. Ils ont par ailleurs pu bénéficier de retours d'expérience concrets grâce aux témoignages de réseaux associatifs locaux.

**24 participants**

**En Vendée**, une soirée autour de la **responsabilité**



**sociétale des associations** était prévue le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016** à la Maison des Familles de La Roche sur Yon en collaboration avec

l'URAF et l'URIOPSS et en partenariat avec le Comité 21 Grand Ouest. Graffiti Urban Radio a enregistré une émission autour de cette thématique avec le Mouvement associatif et Familles Rurales Vendée.

**Soirée annulée faute de pré-inscriptions suffisantes**

## Quelques données quantitatives du bilan de ces soirées débat :

**Objectifs tenus dans 4 départements :** Loire-Atlantique, Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe.

Annulation de la soirée à la Roche-sur-Yon.

Malgré une communication régulière auprès des réseaux associatifs, de la Maison des associations de Vendée, de la presse locale, etc..., on a pu constater une réelle difficulté à mobiliser le territoire vendéen, à la fois sur la soirée-débat comme sur les formations techniques.

Le plateau radiophonique prévu avec Graffiti Urban Radio a toutefois été maintenu.

## **Nombre de participants en augmentation par rapport à 2015 :**

Soirées débats	2015	2016
Nombre de participants	182	227
Nombre d'événements	5	4

Cette augmentation s'explique notamment par le fait que l'événement RéZolutions Numériques a attiré un plus large public en s'adressant à la fois aux bénévoles et aux salariés des associations. Il représente à lui seul près de 52% de la fréquentation des formations thématiques cette année.

**Formats variés :** ateliers, groupes de travail, conférences, témoignages... en journée en Loire-Atlantique et en soirée pour les autres départements. Animation dynamique des ateliers de réflexion collective plébiscitée par les participants.

Deux événements programmés dans le cadre de manifestations locales et nationales : la Nantes Digital Week et le Tour de France des RéZolutions Numériques en Loire-Atlantique/les Rencontres Départementales de l'ESS et Le Mois de l'ESS en Mayenne.

**Dynamique très positive de co-construction avec les réseaux :** implication de 8 réseaux dans l'organisation de ces événements : Ligue de l'enseignement, FRAP, URIOPSS, CRAJEP, URAF, UNAT, CROS et la FNARS.

Partenariat avec la FRAP reconduit cette année : 7 radios partenaires (Sun, L'Autre Radio, Radio Fidélité, Graffiti Urban Radio, RCF Anjou, Radio Campus et RCF Le Mans) ont ainsi participé à la promotion des différents événements et à la restitution des thématiques traitées. Les podcasts des spots d'annonces, des interviews et des émissions seront disponibles sur le site internet du Mouvement associatif.

**Implication de nombreux autres partenaires dans l'organisation de ces événements.** Aussi bien des réseaux membres de nos coordinations (FRMJC Pays de la Loire, CEMEA Pays de la Loire, CEAS 53, CEAS 72, Familles rurales 85) que des partenaires régionaux (Comité 21, FNE) ou encore des relais locaux de l'ESS (APESS 53).

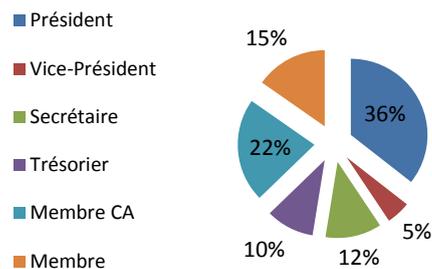
## **Rencontres inter-associatives favorisées**

Les participants ont particulièrement apprécié le partage d'expériences concrètes de témoins locaux ainsi que le format « ateliers » de certaines soirées qui a permis un réel dialogue en petits groupes.

Associations fédérées principalement touchées : 74%

Les bénévoles touchés sont majoritairement les **membres en responsabilité au sein du bureau** (36% des président-es). Cible des bénévoles élargie aux salariés, notamment en Loire-Atlantique avec RéZolutions Numériques.

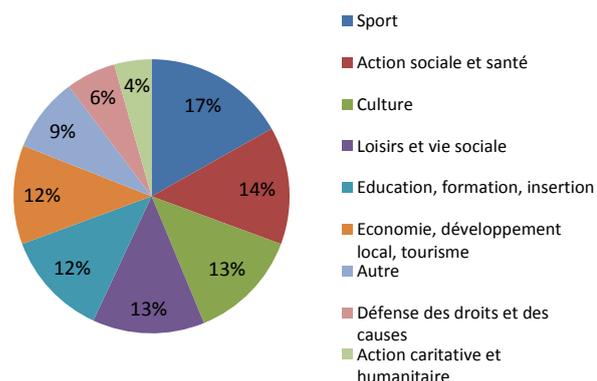
## **Statut des bénévoles dans l'association**



**Participants plus jeunes que l'année passée :** 36% dans la tranche d'âge 30-45 ans et 7% dans celle 18-30 ans. La thématique du numérique a en effet permis de toucher un public plus jeune mais principalement salarié (mais la plupart sont par ailleurs bénévoles dans une association).

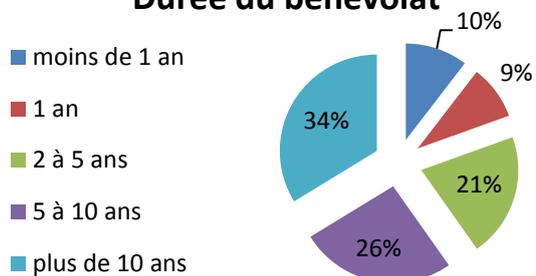
Représentation plutôt équitable des différents secteurs associatifs, à l'exception des secteurs suivants : action caritative et humanitaire (4,38%) et défense des droits et des causes (5,84%).

## **Nature des associations**



**Bénévoles touchés particulièrement engagés dans la vie associative locale :** la majorité s'investit depuis plus de 5 ans dans son association (60%) et près de 50% d'entre eux sont bénévoles dans plusieurs associations.

## Durée du bénévolat



**Taux de satisfaction important :** 68% des participants ont trouvé les contenus en adéquation avec leurs attentes.



## Axe 2 : Représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d'un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics

*Le Mouvement associatif a la volonté d'intégrer tous les espaces d'information, d'échange, de concertation, de réflexion, d'analyse partagée, de coopération, de co-construction et d'élaboration de propositions sur les politiques régionales liées au champ de la vie associative et de sa structuration.*

### Forum Régional de la Vie Associative

Initialement l'organisation du forum régional à la vie associative avait pour ambition de rendre publique la charte d'engagement réciproque signée en 2013 entre la Région et le Mouvement associatif pour 3 ans et d'établir un constat partagé, d'analyser d'éventuels manquements et préfigurer les engagements à inscrire dans la nouvelle charte à signer en 2016.

Dans le contexte de renouvellement de majorité au Conseil Régional, les associations des Pays de la Loire, tous secteurs confondus, ont préféré entendre la nouvelle élue régionale, Laurence Garnier, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la commission « Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités » sur sa politique en faveur des associations des Pays de la Loire.

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire et ses réseaux ont donc organisé le 17 mars 2015 un forum régional à la Vie associative ayant pour thème :

**« Associations, partenaires incontournables de l'action publique. Co-construction ? Contre-pouvoir ? ... vers une transition démocratique »**

Ce Forum régional à la Vie associative a été introduit par M. Jean-Louis Laville, codirecteur de l'ouvrage Associations et Action publique, professeur du CNAM, titulaire de la Chaire économie solidaire. Trois témoignages ont ensuite été exposés (1. Témoignage du Mouvement associatif Centre-Val de Loire ; 2. Témoignage de la Ville de Laval ; 3. Témoignage de l'ALJ et la ville de Savenay).

Cet événement a rassemblé associations, collectivités et partenaires de l'ensemble de la Région Pays de la Loire. Par ailleurs, le Mouvement associatif était représenté par 8 autres régions et l'équipe nationale. Un peu plus d'une centaine de participants étaient présents.

Ce temps fort a été l'occasion de mettre en lumière, au travers de témoignages et d'une table ronde, les enjeux des associations à l'heure de la diminution des aides publiques. La table ronde « Évolution des modes de contractualisations possibles entre les associations et les collectivités : Loi ESS, Circulaire Valls. » a accueilli 5 intervenants :

- Jean-Louis Laville, professeur du CNAM, titulaire de la Chaire économie solidaire
- François Laco, DRDJSCS, Directeur adjoint
- Michel Machicoane, Vice-Président et Marie Lamy coordinatrice des programmes, le Mouvement associatif
- Daniel Coudreuse, Conseil Régional des Pays de la Loire, Vice-Président de la commission « Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités »

**L'ensemble des échanges a été enregistré et est disponible sur notre site**

<http://lemouvementassociatif-pdl.org/elements-du-forum-regional-a-la-vie-associative-du-17-mars-2015/>



## Fonds pour le Développement de la Vie Associative



Par ailleurs, s'est tenue le 2 décembre 2016 la réunion annuelle régionale FDVA.

Cette 8<sup>ème</sup> rencontre régionale a eu pour thème « **Vie associative et numérique : quels impacts à venir** ».

Comme les années précédentes et depuis 2008, le Mouvement associatif est partenaire de l'Etat et du Conseil Régional dans une gestion tripartite du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

En 2016, le Mouvement associatif a donc reconduit sa participation active aux commissions consultatives régionales FDVA et préparation de celles-ci. Le Mouvement associatif a apporté sa contribution lors des trois commissions consultatives régionales (le 25 janvier, le 6 juin, le 10 octobre).

Suite au projet fin 2015 de modification de l'appel à projet, l'année 2016 a réellement permis de modifier le calendrier FDVA 2017. **Ce changement de calendrier demandé par le Mouvement associatif** permettra de notifier plus tôt dans l'année la réponse sur les formations financées.



Par ailleurs, le Mouvement associatif a été sollicité pour participer à une étude menée par la DRDJSCS en partenariat avec le laboratoire ESO de l'Université d'Angers.

Depuis 2009, le FDVA a été déconcentré au niveau régional. Après plusieurs années de mise en œuvre en Pays de la Loire, il est apparu utile aux membres de la commission consultative régionale du FDVA des Pays de la Loire de réaliser un point d'étape de cette politique publique mise en œuvre au sein du territoire ligérien.

C'est pourquoi lors de sa réunion du 6 juin 2016, l'Etat, conformément au souhait formulé en 2015 par les membres de la commission régionale consultative du FDVA a convenu de mener une étude sur l'impact de la pratique associative et des formations de bénévoles au regard des disparités territoriales ligériennes.

Cette démarche a choisi d'être réalisée en collaboration avec les équipes de recherche du laboratoire ESO (Espaces et Sociétés, rattaché au CNRS) des universités d'Angers et de Nantes.

**L'étude** est intitulée: « **Vie associative, formation des bénévoles, et enjeux de dynamiques territoriales en Pays de la Loire** ».

### Attributions des crédits

Le montant de l'enveloppe pour l'année 2016 a été de 329 122 €.

Année	Nb d'association	nb d'actions déposées	Nb d'actions financées	Montant total demandé	Montant total financé
2011	93	358	287	522 752 €	355 000 €
2012	110	318	253	654 131 €	358 500 €
2013	139	404	312	709 872 €	387 671 €
2014	138	477	346	653 430 €	343 000 €
2015	133	449	336	622 363 €	348 034 €
2016	138	442	320	631 212 €	327 328€

Le budget 2016 ne répond qu'à un peu plus de la moitié des demandes des associations, nous avons donc veillé d'une part, à ce que les dossiers, portés par des têtes de réseaux soient soutenus parce qu'ils réalisent un travail d'accompagnement de petites ou moyennes structures et que d'autre part, le montant d'attribution forfaitaire soit proche des 500 euros/jour de formation pour tous les dossiers.

## Dispositif Local d'accompagnement Régional



Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) aide les associations employeurs, structures d'insertion et autres entreprises d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement.

Finalité du dispositif : **la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.**

2016 est la 3<sup>ème</sup> année de l'organisation du DLA régional des Pays de la Loire, en co-portage CRESS/Mouvement associatif, conclu sur la période 2014/2016.

Ce partenariat a vu le jour dans le but de :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les réseaux associatifs et les acteurs du DLA en vue d'une montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement
- Garantir la qualité et la pertinence des accompagnements proposés, notamment par la définition d'un cadre d'intervention respectueux des valeurs associatives, co-construit avec les partenaires
- Inscrire le DLA durablement dans le paysage associatif, aux côtés des autres acteurs du soutien à la vie associative dans une recherche de complémentarité
- Rendre lisible l'offre d'accompagnement sur le territoire des Pays de la Loire avec un double objectif :
  - Donner aux bénévoles de la région une information claire et pertinente sur les différents points d'appui/ressources
  - Rendre lisible le travail d'accompagnement des acteurs associatifs (et le valoriser) auprès des pouvoirs publics
  - Valoriser la spécificité du travail d'accompagnement du secteur associatif qui tient dans la méthode : construction collective des savoir-faire au fil du temps et des expériences de terrain, transmission transgénérationnelle, expérience de terrain
  - Valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux pour produire, mutualiser et diffuser leurs expertises, leurs outils, leurs expériences et ainsi accompagner le changement dans le respect du projet associatif

Le DLA régional 2014-2016 s'articule autour de deux grandes missions : **une mission d'animation et une mission d'accompagnement**. En 2016, la répartition du travail du Mouvement associatif s'est partagée comme suit :

- Mission d'accompagnement : 57%
- Mission d'animation : 43%

Au total, le temps de travail consacré au DLA régional par la chargée de mission Mouvement associatif en 2016 s'élève 60,25 jours (contre 62,25 jours en 2015).

Outre la participation aux instances (InterDLA, DirDLA, Copil, comités d'appui départementaux) la mission DLA Régional 2016 dévolue au Mouvement associatif s'est articulée autour de trois points :

- La finalisation du **diagnostic de filière sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les associations** et la validation du **plan d'accompagnement**
- **La participation active à « l'Analyse des Besoins Territoriaux » (ABT)**. Le Mouvement associatif Pays de la Loire, a contribué vivement à la réalisation de ce diagnostic territorial. Cette étude présente :
  - Une analyse quantitative et qualitative de l'activité du DLA 2013-2015 au niveau régional et local
  - Une analyse prospective sur les enjeux d'accompagnement et les enjeux du DLA
- La conception et l'organisation d'un inter-DLA ayant pour objectif de nourrir une réflexion sur l'impact de la réforme territoriale sur les associations. Cette journée a permis de mobiliser aussi bien les DLA Départementaux que des réseaux associatifs régionaux et a été nourrie par la venue d'Emmanuel Bioteau, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Angers, Laboratoire ESO ainsi que deux témoignages associatifs



Pour nourrir le dispositif, le Mouvement associatif s'appuie sur :

- Des temps d'information et de concertation avec le CA
- Des échanges avec le Mouvement associatif national et ses déclinaisons en régions
- Un groupe d'appui DLA interne composé de ses réseaux membres

En 2016, ce **groupe d'appui DLA** a connu un fort essor certain. Il **s'est réuni 7 fois** (contre 3 réunions en 2016).

Outre la contribution à l'ensemble du dispositif (ABT, accompagnement régionaux...), le groupe a produit un travail spécifique autour de l'articulation du groupe d'appui avec les accompagnements régionaux passés et à venir et a co-construit la journée du 13/12 portant sur le diagnostic périscolaire (enjeux, plan d'accompagnement) et sur l'impact de la réforme territoriale sur les associations.

Par ailleurs, 2016 a été la dernière année de l'appel à projet triennal 2014/2016 du DLA.

La CRESS et le Mouvement associatif ont décidé de renouveler leur réponse conjointe à l'appel à projets du DLA régional 2017/2019.

Fort de l'expérience passée, le Mouvement associatif a consacré un temps conséquent pour décider des priorités communes à donner au dispositif, définir et améliorer les conditions du partenariat avec la CRESS, et arbitrer la répartition des missions de chacune des parties.

Cependant, en fin d'année, les pilotes ont notifié que le dossier CRESS/Mouvement associatif n'était pas leur choix premier. C'est le Fondes qui a été retenu sur le DLA Régional 2017/2019.

Il est à noter que, pour pallier le congé maternité de la coordinatrice, la mission DLA-R a été assumée par l'URIOPSS -en la personne de Cathy Bellec- via une convention de prestation sur la période de septembre à décembre 2016.



## Participer et contribuer aux travaux du Mouvement Associatif national

Comme à son ordinaire, le Mouvement associatif Pays de la Loire participe activement à toutes les Commissions des Régions, qui ont lieu tous les trimestres environ, et qui réunissent tous les Mouvements associatifs régionaux.

En 2016, la Conférence des Régions s'est réunie à Paris le 14 juin et le 14 décembre. Nous avons également été présents à l'AG Nationale le 15 juin et le 5 octobre pour une AG extraordinaire qui a élu P. Jashan à la présidence en remplacement de N. Bellaoui.

Ces réunions sont des moments d'échanges politiques mais aussi d'échanges techniques.

Par ailleurs, la communication perdue entre ces événements grâce au bulletin interne Infos Membre qui vient compléter la newsletter grand public envoyée par le national aux partenaires.

En 2016, le Mouvement associatif Pays de la Loire a accueilli la Conférence des Régions du mois de mars (le 16 et 17). 8 régions ainsi que l'équipe nationale y étaient présentes. Cette rencontre a nécessité un temps conséquent d'organisation logistique mais a su laisser la place à un temps convivial de découverte de Nantes.



Ce fut également l'occasion pour les administrateurs ligériens de participer plus largement à ces échanges.

En 2016, Alain Forest est toujours mandaté par le **Mouvement associatif Pays de la Loire** pour siéger au **CA national** au côté du Mouvement associatif Rhône Alpes.

A ce titre, il s'est rendu 4 fois à Paris pour participer au CA national (le 21 janvier, 12 mai, 20 octobre, 24 novembre).

## Etre en capacité de répondre aux sollicitations d'intervention

Tout au long de cette année, Le Mouvement associatif a contribué à de nombreuses rencontres et conférences, pour porter la parole des associations, débattre des enjeux auxquels elles sont confrontées, présenter des outils pratiques ou des pistes de réflexion. En voici quelques exemples :



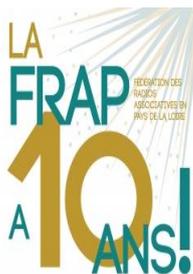
### Première conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Après avoir participé au lancement de la concertation le 28 avril à Ancenis, le Mouvement associatif Pays de la Loire a animé un stand durant la première conférence régionale de l'ESS se déroulant à Angers le 28 juin. De plus, il a été réalisé une contribution écrite pour défendre la place et la vision des associations au sein de l'ESS.

### Atelier Ecosolies : Mouvements de l'ESS : petite histoire et cartographie locale



Le Mouvement associatif a participé à l'animation d'un Atelier du Vendredi, journée thématique, ouverts aux membres des Ecosolies, le 28 octobre.



### 10 ans de la FRAP

Le Mouvement associatif, a co-animé un atelier portant sur l'utilité sociale des associations. L'événement s'est tenu à l'hôtel de Région le 1<sup>er</sup> juillet.

### Seconde édition des « Rencontres Associatives » de l'ordre des experts comptables des Pays de la Loire



Le Mouvement associatif, en partenariat avec l'URIOPSS, a animé un stand et un atelier sur le Service civique le 17 novembre à la CCI de Nantes.

## **Axe 3** : Renforcer le Mouvement associatif en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et partenariats

Dans cette phase d'évolution du projet du Mouvement associatif Pays de la Loire, la question de la représentation est une question centrale.

Pour se faire entendre et participer, le Mouvement associatif se doit d'être un mouvement fédérateur pour garantir une interlocution politique pertinente et favoriser les échanges entre les réseaux associatifs. Cela nécessite de poursuivre le travail d'élargissement déjà engagé avec la réforme des statuts.

Le Mouvement Associatif est le lieu de construction de projets au service de l'intérêt général.

## Favoriser l'interconnaissance entre les réseaux membres du Mouvement Associatif

En 2016, le Mouvement associatif a affirmé cet axe de son projet associatif grâce à son approche transversale des dossiers notamment :

- **Au groupe d'appui DLA** : 7 réunions en 2016 et nombre de membres doublés (de 3 à 6)
- **A l'organisation conjointe des soirées-débat** du programme de formation des bénévoles. Après son expérimentation en 2015, la formule du travail en binôme a été renouvelée. De nouveaux réseaux ont pris part à cette dynamique comme l'UNAT, l'URAF ou encore la FNARS. Cette organisation est de nouveau plébiscitée par l'ensemble des membres concernés
- D'un temps de travail spécifique autour de l'emploi associatif et des liens avec la Direccte a eu lieu en mars

Par ailleurs, il est à noter que le Mouvement associatif a assisté à l'AG de la FNARS et à un CA de l'URAF.



## L'année 2016 pour les coordinations membres du Mouvement Associatif

### Les membres du collège 1

#### ➤ Le CROS

L'année 2016 a été l'occasion de faire le point avec l'ensemble de ses adhérents (ligues et comités régionaux) lors du conseil plénier du 14 décembre dernier où des réponses ont été apportées sur le sens de l'action du CROS et les services qu'il apporte au mouvement sportif régional et à ses partenaires (ligues sportives, CDOS, partenaires institutionnels et privés...), en redéfinissant son projet associatif.



La région Pays de la Loire est toujours la plus sportive de France (en licences sportives par habitant).

Les missions du CROS :

- Regrouper et fédérer : 84 ligues sportives olympiques et non olympiques, plus d'un million de licences délivrées en 2016 dont près de 40% de licences féminines, plus de 9 000 clubs pour plus de 125 000 dirigeants bénévoles sportifs
- Représenter les acteurs du sport pour toutes questions d'intérêt général auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels dans la région
- Promouvoir le sport sous toutes ses formes, le CROS est notamment présent sur les réseaux
- Suivre et assurer la gestion des dossiers relatifs aux équipements sportifs
- Former et accompagner : offrir aux dirigeants des associations sportives et à leurs collaborateurs, des formations indispensables à une gestion associative optimisée, et adaptées aux besoins

Les événements organisés par le CROS, ou auxquels il a participé :

- Pour la seconde année, un rassemblement autour des pratiques de randonnées nature intitulé « Rand et Vous en Pays de la Loire » au haras national du Lion d'Angers les 25 et 26 juin 2016
- Les Rendez-vous des jeunes ligériens avec le Rectorat à La Roche-sur-Yon le 26 avril 2016 (1 300 jeunes présents avec une quinzaine de ligues sportives)
- Les balades et randonnées nautiques en Pays de la Loire via la gestion d'un site internet créé pour cette action

Le CROS s'est efforcé de mieux faire connaître « l'Agenda 21 du Sport Français » et la Charte du CNOSF « Sport et Développement Durable » et labellise les actions et manifestations sportives qui

prennent en compte le développement durable.

Le CROS anime un portail pour le sport de haut niveau dans la région des Pays de la Loire en lien avec le CREPS, la DRDJSCS et la région des Pays de la Loire, et promeut les filières et pré-filières de haut niveau sur le territoire.

Le CROS pilote une démarche de labellisation de clubs « sports santé » avec ses partenaires du plan régional sport santé bien être.

En cette année olympique, le CROS a organisé le déplacement à RIO de la délégation régionale aux jeux olympiques et paralympiques. Le CROS a contribué à la cérémonie de réception des sportifs ligériens présents à Rio et à animer des ateliers le 17 octobre 2016 au Conseil Régional, et anime la campagne de soutien à la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

Enfin et surtout, le CROS défend les intérêts de ses adhérents au jour le jour, notamment dans les instances comme la commission territoriale du CNDS pour l'attribution de subventions aux structures du mouvement sportif.

#### **L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif**

Le CROS a renforcé son action auprès des réseaux liés à la vie associative (Mouvement Associatif) et à l'économie sociale et solidaire (Chambre Régionale ESS), en participant notamment au groupe d'appui au DLA régional. Il a participé à l'organisation de la soirée du 14 décembre sur les « nouveaux enjeux pour les associations » en Sarthe, aux côtés du mouvement associatif et du CRAJEP.

#### ➤ l'UNAT Pays de la Loire



Les faits marquants du réseau en Pays de la Loire :

- Dynamique d'adhésion qui dénote du besoin des structures de se fédérer : 7 nouveaux adhérents
- Mise en œuvre de Group'AVélo, 1<sup>er</sup> réseau d'accueil de groupes sur les parcours de la Loire à Vélo et de la Véloodyssée : recrutement d'une chargée de mission, formalisation de l'offre touristique, communication
- Organisation et animation de la 2<sup>ème</sup> édition des rencontres professionnelles de l'aide au départ en vacances « Objectif Vacances » : 65 professionnels du tourisme et de l'action sociale réunis pour se rencontrer, échanger et obtenir des informations sur l'aide au départ en vacances
- Lancement de la plateforme Patrimoine en étroite collaboration avec la Région, la Caisse des Dépôts, FONDES, BPI France, le Crédit Coopératif et l'ANCV (service d'accompagnement pour la modernisation et la pérennisation du patrimoine en Région) : 4 dossiers d'investissement soutenus et accompagnés en 2016

- Contribution active à la mise en œuvre et à l'animation du 1<sup>er</sup> observatoire de la filière du tourisme social « UNAT Observations » en partenariat avec l'UNAT Nationale et les UNAT en régions.

#### Le réseau :

- 37 adhérents
- 67 hébergements
- 11 311 lits
- 67,7 Millions € CA
- 1 million de nuitées
- 1 130 salariés, 823 ETP

#### L'UNAT Pays de la Loire :

- 2 salariés, 1,4 ETP
- Budget 2017 : 82 710 €

#### L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif

Représentation de l'UNAT Pays de la Loire aux temps statutaires : Véronique CROUE/GUELLELIN, Présidente et Claire QUINTIN/VICQUELI, Vice-Présidente  
Co-construction de la soirée utilité sociale à Angers le 7 décembre 2016

#### Réflexions engagées dans les Centres France Bénévolat sur l'accueil des publics sensibles

L'accueil des publics dit « sensibles » est une préoccupation qui touche tous les Centres. Des échanges ont permis de confronter cette notion de « publics sensibles ou dit en fragilité ».

Le Centre de la Roche sur Yon avec 4 autres associations ont essayé d'avancer sur cette problématique.

Le Centre de Nantes avait depuis quelques années l'intention d'avancer sur ce sujet. Depuis un peu plus d'un an, une expérimentation avec des personnes de l'Hôpital de jour du CHU de Nantes se déroule avec à ce jour quelques succès. L'objectif du groupe de travail est de définir la méthode d'un accueil de qualité face à une personne en situation de fragilité qui puisse être menée par tout accueillant.

Participation à 3 réunions des Délégués Régionaux régionales, à l'AG nationale et à la journée d'échanges.

## France bénévolat Pays de la Loire



Sur le plan de l'activité, a été tenu :

- 3 réunions régionales des Présidents de Centre et 1 réunion « Convention régionale » regroupant une trentaine de bénévoles des Centres France Bénévolat de la Région

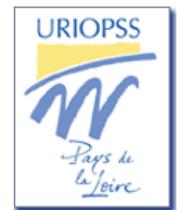
**Echange des pratiques** des Centres sur les entretiens qu'ils réalisent avec les associations.

Le travail en trois groupes avec comme objectif la proposition de questions ou thèmes à aborder pour cerner une association et ses besoins a pu débiter :  
Sous-Groupe N°1 : Echanges sur nos pratiques dans le cadre d'une visite standard (connaître l'association, recueillir ses besoins ...).

Sous-Groupe N°2 : Echanges sur nos pratiques dans le cadre d'une visite sur un Projet (connaître comment se positionne l'association sur ce sujet comme par exemple l'engagement des jeunes décrochés, les migrants, les personnes en situation de handicap...).

Sous-Groupe N°3 : Echanges sur nos pratiques dans le cadre d'une rencontre d'accompagnement (prendre appui sur une difficulté rencontrée par l'association sur la recherche ou l'animation de bénévoles...).

## L'URIOPSS Pays de la Loire



L'URIOPSS agit pour :

- Partager et incarner des valeurs communes de solidarité, de primauté de la personne, d'engagement bénévole et de non-lucrativité
- Rejoindre un réseau d'acteurs, riche d'expériences et de savoirs
- Unir ses forces pour appréhender l'évolution et les enjeux des secteurs
- Soutenir l'adhésion au mouvement national interfédéral et intersectoriel pour permettre la mise en œuvre du projet du réseau Uniopss-Uriopss
- Participer à une concertation et une représentation transversale aux secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale
- Veiller aux intérêts des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales et faire le lien avec les décideurs
- Construire des propositions et interpeller les pouvoirs publics
- Promouvoir le modèle de l'économie sociale et solidaire et l'engagement solidaire bénévole et salarié

#### L'URIOPSS en 2016 :

- 10 manifestations et journées d'étude et 59 jours de formations
- 28 commissions et groupes de travaux sectoriels et intersectoriels entre adhérents
- 440 réunions, groupes de travail et rencontres institutionnelles
- 1 communiqué et prise de position adressés aux médias et aux pouvoirs publics

- En plus des 14 demi-journées d'info (« Actualité en droit social et ressources humaines » ; « Préparation des budgets 2017 » ; « Loi Travail : De nouveaux enjeux pour le dialogue social et les relations collectives ») :
  - Journée « Être solidaire jusqu'à la fin de la vie, une nécessité. Quels accompagnements ? » – 21 avril 2016
  - 1/2 Journée « Jeunes en risque de phénomène d'emprise » - 10 mai 2016
  - Journée « Mineurs isolés étrangers, des jeunes à protéger. Regards croisés en Pays de la Loire » - 24 mai
  - Journée de rentrée « Les Départements à la croisée des acteurs de l'action sociale » - 11 octobre
- Prix de la Solidarité – 11 octobre
- Représentation des familles dans une vingtaine de structures régionales liées à la santé (ARS, CISS, COREVIH...), à l'économie sociale (CESER), aux transports (Comités de ligne, commission des services publics locaux...), au logement (commission hébergement et accès au logement), au handicap (CREAI), au tourisme (comité régional du tourisme)
- Formation des bénévoles : 3 journées de formation sur :
  - Le rôle et le fonctionnement du Rectorat
  - La représentation des UDAF dans les CAF/CPAM/MSA
  - La loi NOTRe « Quels sont les enjeux régionaux de la réforme pour notre territoire ? » et le projet associatif de l'URAF

## L'URIOPSS en Pays de la Loire :

- Un réseau de 30 000 salariés et de milliers de bénévoles
- De 750 à 800 établissements, associations, mutuelles, congrégations qui œuvrent dans les champs de la petite enfance, l'enfance, le handicap, l'aide à domicile, la lutte contre les exclusions, la santé, le grand âge et la formation
- Un réseau de partenaires : centre de formations, têtes de réseaux, syndicats employeurs, collectivités, entreprises...

## L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif :

- Présence au Bureau et CA : Anne Postic et Patrick Martin
- Actions de formations sur la thématique « Communication – outils de base » sur Nantes et Angers
- Organisation de la soirée thématique sur la responsabilité sociétale des associations, prévue le 16 décembre en Vendée

- Observation des réalités familiales en Pays de la Loire, dont l'objectif est de donner la parole aux familles afin de connaître leurs ressentis et leurs points de vue pour les transmettre aux responsables familiaux et aux pouvoirs publics :
  - Restitution de l'étude 2015 sur le thème « Familles, école et coéducation, des liens pour les citoyens de demain », au siège du rectorat de Nantes, en présence des familles et des partenaires de l'URAF
  - Nouvelle étude en 2016 intitulée « Des idées, des actions pour préserver l'environnement », avec la mise en place d'ateliers participatifs
- Réflexion en URAF sur son projet associatif au sein d'un groupe de travail
- Communication : dans le cadre d'un Plan local de développement associatif, l'URAF a édité une nouvelle plaquette de présentation de l'institution en lien avec les politiques menées par la Région

➤ L'URAF  
Pays de la  
Loire



## L'URAF en 2016 :

En 2016, l'URAF a poursuivi sa mission de représentation et de défense des intérêts de toutes les familles françaises ou étrangères résidant sur le territoire des Pays de la Loire.

Dans cet objectif, elle a ainsi mené les actions suivantes :

- Participation aux échanges avec la Région sur :
  - Le Grenelle régional de l'apprentissage
  - Le pacte régional pour la ruralité
  - Le décrochage scolaire
  - Le plan pauvreté
  - La stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire

## L'URAF en quelques chiffres :

En 2016, les UDAF de Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée adhèrent à l'URAF des Pays de la Loire et regroupent : **611 associations** familiales, auxquelles adhèrent **70 783 familles**.

## L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif

Le Président de l'URAF a participé aux Conseils d'Administration du Mouvement Associatif.

L'URAF s'est impliquée en 2016 dans la préparation de la soirée formative autour de la responsabilité sociétale des associations. Elle a participé également au tour de France des RéZolutions Numériques qui s'est déroulée le 20 septembre 2016.

## La Ligue de l'enseignement

PAYS DE LA LOIRE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**En tant que mouvement d'idées**, la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire contribue au débat citoyen en organisant des conférences et en s'impliquant, à différents échelons territoriaux, dans les commissions et structures traitant des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de tourisme social ou encore de vie associative.

**En tant que Mouvement Complémentaire de l'École**, la Ligue de l'enseignement accompagne les équipes éducatives. Afin qu'un élève, un groupe d'élèves, une classe ou encore une association puisse réaliser un véritable parcours éducatif accompagné, les fédérations départementales participent à la mise en place de projets collectifs.

La Ligue de l'enseignement est aussi un **mouvement de jeunesse et d'éducation populaire**.

### L'année 2016 a notamment été marquée par :

- L'accueil de mineurs isolés durant la période hivernale
- De nouveaux projets de mutualisation entre nos fédérations départementales
- Une implication importante dans le déploiement du plan Valeurs de la République et Laïcité. En Pays de la Loire, 125 acteurs de l'enfance, de la jeunesse ou en lien avec du public ont suivi une formation de 2 jours dispensée par des formateurs de la Ligue. Ces formateurs avaient été habilités par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

### La Ligue en quelques chiffres :

La Ligue, c'est avant tout une fédération d'associations et de citoyens implantée sur l'ensemble du territoire régional. En 2016, on comptait 1 339 structures affiliées aux fédérations départementales de la Ligue regroupant 92 951 adhérents.

En tant qu'entreprises de l'économie sociale et solidaire, les fédérations départementales gèrent notamment des équipements de tourisme social, et génèrent plus de 800 emplois à hauteur de **200 équivalents temps plein**.

**La Ligue soutient l'engagement associatif.** Grâce à son Centre de Ressources à la Vie Associative et à l'appui territorial des fédérations, la ligue contribue, aux côtés du Mouvement associatif à la dynamique régionale en direction des associations, notamment en :

- Favorisant le maillage de territoire et la mutualisation des compétences dans la chaîne de l'accompagnement
- Développant deux dispositifs d'accompagnement à la fonction employeur en direction des acteurs associatifs et des porteurs de projets ligérien
- Un dispositif, labellisé par l'Urssaf a permis l'édition de 1 500 bulletins de salaire en 2016, pour des associations locales affiliées au réseau Ligue

- Un autre dispositif, plateforme RH, a fait l'objet d'une convention avec la DIRRECTE. Il vise à soutenir les très petites associations employeurs

- Développant un site dédié aux associations ligériennes : [www.associations-lpd.org](http://www.associations-lpd.org)

- Editant le Guide pratique de l'association

### L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif

En 2016, la Ligue s'est mobilisée pour dispenser des formations sur la fonction employeur et sur la responsabilité juridique et les assurances. Elle a aussi contribué à la mise en œuvre de temps spécifiques : les Résolutions numériques en Loire-Atlantique, la soirée-débat en Sarthe sur les nouveaux modes de contractualisation.

La Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire est représentée au CA du Mouvement Associatif par Gilles Cavé et Patrick Mauriéras.

## Le CRAJEP



Depuis 2008 la coordination du CRAJEP Pays de la Loire est assurée par un-e salarié-e. Cette coordination s'arrêtera en janvier 2017, en lien avec l'alternance régionale que nous avons connue en décembre 2015. Effectivement, la Région a rejeté le protocole d'accord entre la Région et le CRAJEP et supprimer l'ensemble des CPO qui en découlaient.

Le CRAJEP maintient malgré tout son action, avec un développement, une organisation différente. L'année 2017 sera l'année de renouvellement de son projet.

### Le CRAJEP en 2016 :

- Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2016 – 2017) avec l'État via la DRDJSCS. Première de ce type entre le CRAJEP et la DRDJSCS
- Novembre 2016, annonce de la Région de ne plus procéder par conventionnement pluriannuel d'objectif pour les associations régionales de jeunesse et d'éducation populaire. Un appel à projet sera proposé pour 2017 avec un plafonnement financier à hauteur de 10 000 € par projet. Il y aura la possibilité de demander pour deux projets maximum, soit 20 000 € annuel.

- Non reconduction de l'accord cadre en cours liant le CRAJEP et la Région. Un nouvel appel d'offre a été publié par la Région afin de mettre en place une nouvelle organisation du Conseil Régional des Jeunes. Le CRAJEP a répondu et gagné ce nouvel appel d'offre. Malheureusement, la Région a annulé la procédure pour retravailler ses besoins
- Le Conseil Régional a limité les espaces de concertation en maintenant celle sur l'international (COREMOB) mais en supprimant la CRAJ (concertation régionale des acteurs de la jeunesse) et en désorganisant sérieusement la CRCC (culture)
- **L'investissement du CRAJEP au CESER :** Depuis le dernier renouvellement des CESER, le CRAJEP Pays de la Loire dispose désormais de 2 représentantes au sein de l'assemblée consultative régionale. La Présidence de la commission 7 « Culture, Patrimoine, Sport, Tourisme, Vie associative », est assurée par le CRAJEP, qui prend également une part importante à l'animation du groupe Vie Sociale et Collective. Le CRAJEP veille à ce que chaque question, faisant l'objet d'une saisine ou d'une auto-saisine, puisse être travaillée au travers du prisme de l'éducation, de la jeunesse et puisse prendre en compte les enjeux associatifs. Le CRAJEP a donc participé à plusieurs contributions, quelques exemples : Rapport Impacts des changements climatiques et mesures d'adaptation en Pays de la Loire ; Rapport Pacte Régional pour la Ruralité ; La stratégie régionale européenne des Pays de la Loire pour la période 2016-2021.

Les interventions du CRAJEP avec l'État et le Conseil Régional ont porté sur les objets suivants :

- Apprentissage et CFA – centre de formation et d'apprentis de l'animation et du sport. Nous avons participé au **grenelle de l'apprentissage en Mars 2016**, avec une contribution spécifique élaborée à cette occasion. Elle est consultable : <https://www.crajep-pdl.org/spip.php?article499>
- Le CRAJEP contribue activement à **l'observatoire des métiers de l'animation et du sport** (lancé à l'initiative de la Région et de l'État)
- Conseil Régional des Jeunes
- International – Mobilité :
  - Participation à l'OIJ (Office International de la Jeunesse) et au réseau ALCID (réseau d'Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale Décentralisée)
  - Le COREMOB et l'animation de la plateforme liée au COREMOB dans le cadre d'un FEJ (fond d'expérimentation de la jeunesse)

### L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif

Dans un souci de promotion, de défense de ses membres et de leurs intérêts, le CRAJEP insiste sur la nécessité de poursuivre son implication au sein du Mouvement Associatif pour y porter fortement les dossiers suivants : L'emploi au service du projet associatif, l'observation de la vie associative, la formation des bénévoles, et la place identifiée au sein de l'Économie Sociale et Solidaire.

Deux membres du CRAJEP Pays de la Loire sont mandatés pour participer aux instances statutaires du Mouvement Associatif Pays de la Loire : Ligue de l'enseignement Pays de la Loire (Présidence) et Familles Rurales Pays de la Loire (Trésorier).

Le CRAJEP Pays de la Loire a été actif par sa :

- Participation au groupe de pilotage DLA-R interne au Mouvement Associatif
- Mobilisation de ses membres au temps de formation-information organisé par le Mouvement Associatif Pays de la Loire

## ➔ Le Celavar



Maintenir les relations entre ses membres, valoriser et faire connaître leurs actions, promouvoir mutuellement les rencontres de terrain en faveur du développement des territoires ruraux et de leurs habitants.

En 2015, le CELAVAR Pays de la Loire a lancé une réflexion sur son devenir avec les Conseils d'administration des associations adhérentes, notamment en raison de la reprise de l'animation du Réseau rural des Pays de la Loire par le Conseil Régional.

Suite à cette démarche, un séminaire a été organisé le 6 novembre 2015 pour dégager des propositions quant à ses orientations, son organisation et sa gouvernance.

L'Assemblée générale du 29 janvier 2016 a décidé de maintenir le CELAVAR Pays de la Loire comme structure de liaison entre des acteurs associatifs du milieu rural mais de réduire son activité en raison de ses moyens humains et financiers et de recentrer ses actions sur plusieurs points essentiels :

- Diffuser de l'information entre ses membres pour une meilleure interconnaissance des réseaux entre eux ;
- Intégrer, soutenir, porter si besoin des actions initiées par ses membres pour offrir une meilleure visibilité à ces actions, d'une part au niveau régional, d'autre part aux acteurs de terrain des différents réseaux ;
- Construire un message commun sur la ruralité d'aujourd'hui ;
- Assurer une veille sur les politiques menées autour de la ruralité, notamment celles du Conseil régional des Pays de la Loire qui en a fait une priorité.

Il était également prévu d'organiser un temps de réflexion sur une thématique précise autour de la ruralité lors de l'assemblée générale en janvier 2017 selon une pratique antérieure. En fait, suite à une information donnée par l'un de ses administrateurs, membre du CELAVAR national, le CELAVAR Pays de la Loire a répondu à une proposition de France Bénévolat pour collaborer à une action de sensibilisation et de débat sur le thème des solidarités intergénérationnelles en milieu rural. La date de l'assemblée générale étant trop proche pour préparer cette action et diffuser l'information, il a été décidé d'organiser un forum le 2 mars 2017 à Chemillé. Cette rencontre a été préparée avec France Bénévolat fin 2016 et début 2017.

En 2016, le CELAVAR Pays de la Loire a été animé par Accueil Paysan Pays de la Loire, la Fédération régionale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le milieu Rural), la Confédération régionale des Foyers ruraux, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et Solidarité Paysans ; ont suspendu leur participation les Centres sociaux et Culture et promotion.

## La JPA



En 2016, la JPA s'est réorganisée en bureau régional restreint. De ce fait, la JPA a fait part de son souhait de ne plus être membre du Mouvement associatif Pays de la Loire en 2017.

Cependant, au cours de l'année 2016, Jean-Marie Morel avait accepté de prolonger son mandat au sein du bureau pour porter la mission DLA.

La JPA s'est donc fortement impliquée dans ce dossier et plus largement sur l'ensemble des axes du projet associatif au travers du mandat de Jean-Marie Morel.



## Les membres du collège 2

### ↳ La FRAP



**La Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire a fêté ses 10 ans en 2016.** L'occasion de faire un bilan, mais aussi et surtout de regarder l'avenir et se préparer aux prochains chantiers.

#### La FRAP en quelques chiffres :

En 2016 la FRAP compte 21 radios associatives soit :

- 1380 bénévoles
- 87 salariés
- 11 salariés détachés
- 22 volontaires en service civique
- La fédération embauche quant à elle 2 salariés pour son fonctionnement qui sont accompagnés d'un service civique

#### L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif :

La fédération est impliquée dans le CA du Mouvement Associatif. En 2016 la FRAP a organisé une formation bénévole sur le thème "communiquer avec les médias", s'est impliqué dans l'organisation de la journée Résolutions Numériques à Nantes et a participé aux soirées formatives dans l'ensemble des départements.

Tout cela en favorisant l'implication, la parole et la prise en compte de l'opinion des usagers.

La FNARS Pays de la Loire représente les intérêts communs de ses adhérents comme des bénéficiaires de leurs actions. Elle représente la FNARS sur l'ensemble du territoire régional et se réserve la possibilité d'exercer toute forme d'intervention auprès des Pouvoirs Publics.

#### Actions spécifiques de développement de la vie associative menées en 2016

- Les 30 ans de la Fédération : 30 ans d'actions pour des territoires solidaires !
- L'événement a permis de donner à voir les actions innovantes des adhérents et l'accompagnement porté par le FNARS Pays de la Loire, via un Forum des Possibles et de réfléchir ensemble à l'avenir de la lutte contre les exclusions au regard du contexte actuel, via une grande table ronde
- Formation « Précarité et exclusions : comprendre l'environnement social et les acteurs »
- En partenariat avec le Secours Catholique et soutenu par le FDVA, la FNARS des Pays de la Loire a dispensé, en 2016, 4 sessions de formation à destination des bénévoles de toutes associations. 71 bénévoles de plus de 15 associations différentes ont ainsi été formés en 2016

### ↳ La FNARS



En 2016, la FNARS Pays de la Loire a eu 30 ans ! Elle a cette année encore poursuivi son action auprès des 62 acteurs de la lutte contre les exclusions qu'elle fédère mais également auprès de l'ensemble des associations de solidarité ligériennes.

La FNARS Pays de la Loire se donne pour buts, suivant les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne qu'elle entend appliquer :

- De fédérer au-delà de nos familles habituelles, c'est-à-dire construire des consensus et des coopérations entre adhérents comme avec d'autres acteurs de la société
- De faire changer le regard porté par nos concitoyens sur les personnes exclues et sur l'action d'accompagnement de ces personnes menée par les associations et organismes de solidarité, en mobilisant tous les acteurs y compris les personnes concernées
- De contribuer ainsi à changer la vie quotidienne de ces personnes, en faisant évoluer les pratiques dans les établissements et en proposant l'adéquation des politiques publiques aux nécessités sociales constatées
- De promouvoir la plus-value associative et l'économie sociale et solidaire

#### La FNARS en quelques chiffres :

- 62 adhérents, représentant une centaine d'établissements et plus de 80 000 personnes accompagnées
- Environ 45 bénévoles impliqués régulièrement, dont 24 membres du Conseil d'Administration de la fédération
- 6 salariés au sein de la fédération régionale

#### L'implication 2016 au sein du Mouvement associatif

La FNARS Pays de la Loire participe au Conseil d'Administration du Mouvement Associatif.

En 2016, la FNARS Pays de la Loire a participé, au côté de l'UNAT et de la FRAP à la soirée débat autour des questions de l'utilité sociale, à Angers le 7 décembre.

### ↳ La CADECS

Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport.

## Renforcer la représentativité du Mouvement associatif

Depuis deux ans maintenant le Mouvement associatif Pays de la Loire cherche à élargir sa représentativité en ouvrant ses réflexions à de nouveaux champs d'action associative.

La participation de la FNARS à nos CA, en tant qu'invité, en est un exemple concret.

En 2016, le changement de statuts était l'étape nécessaire pour que le champ de l'environnement ou de l'insertion puissent maintenant participer aux CA avec voix délibérative.

L'AGE nationale prévue initialement en janvier 2016 n'ayant pas eu lieu, nous n'avons pas modifié nos statuts. Ce travail est reporté en 2017 et sera l'une de nos priorités, incitant de ce fait de nouvelles coordinations régionales à nous rejoindre.

De plus, le Mouvement associatif a cherché à rencontrer des réseaux non adhérents afin de les associer à ses travaux. Une rencontre a eu lieu avec le Pôle des musiques actuelles, le RNMA et l'URCPIE.

## Développer le partenariat avec la CRESS

Au-delà du portage commun du DLA et du partenariat sur divers sujets (Conférence régionale de l'ESS, Plateforme ESSor...), l'année 2016 a fait l'objet du nouveau travail d'écriture de la charte de partenariat avec la CRESS Pays de la Loire signée en 2009 du temps de la CPCA.

Les projets animés conjointement et les problématiques partagées étant multiples, la charte méritait d'être actualisée.

Le Mouvement associatif a travaillé sur une première mouture qui a été présentée au CA de la CRESS.

Celle-ci s'appuie sur la charte de 2009 et les éléments échangés en 2015 entre les deux parties. Des évolutions notables ont été apportées au préambule (loi ESS, charte des engagements réciproques).

L'ensemble du travail a avancé dans le bon sens. Il reste maintenant à retravailler les axes de coopération opérationnels.

Nous espérons pouvoir signer la version définitive en 2017 avec la CRESS.



## ■ **Axe 4** : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public

### Etre plus lisible

Afin de répondre aux attentes de notre réseau et de nos partenaires, nous avons développé fin 2015 une première newsletter diffusant nos actualités régionales. En 2016, le Mouvement associatif Pays de la Loire a développé les inscriptions à cette lettre d'information et a évalué la pertinence des informations quant aux utilisateurs.

Suite à son premier lancement en décembre 2015 :

- 5 newsletters diffusées en 2016
- 332 abonnés au 31 décembre 2016
- Le nombre d'abonnés a triplé au cours de l'année 2016

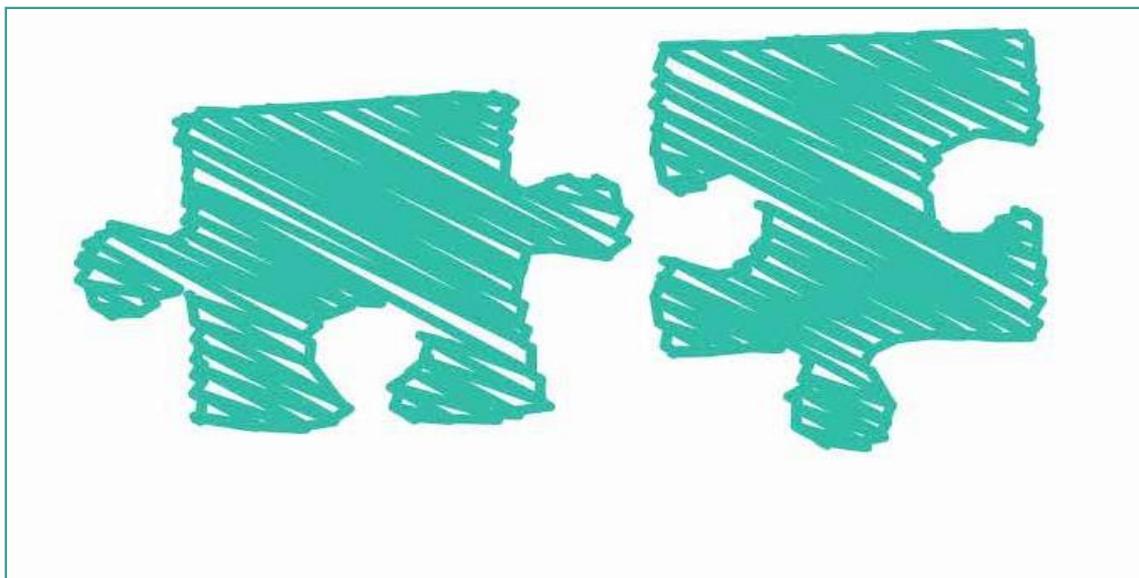
➤ **Voir annexe en pièce jointe**

De plus, nous avons continué à promouvoir nos actions sur notre site internet et page facebook :

- 18 articles publiés sur le site du Mouvement associatif depuis sa création en 2015
- 262 visiteurs uniques pour le mois d'octobre 2016
- 49 posts en 2016
- 525 mentions « J'aime » au 14 novembre 2016
- Jusqu'à 932 personnes atteintes par post en 2016

### Organiser des actions de mobilisation en partenariat avec d'autres structures

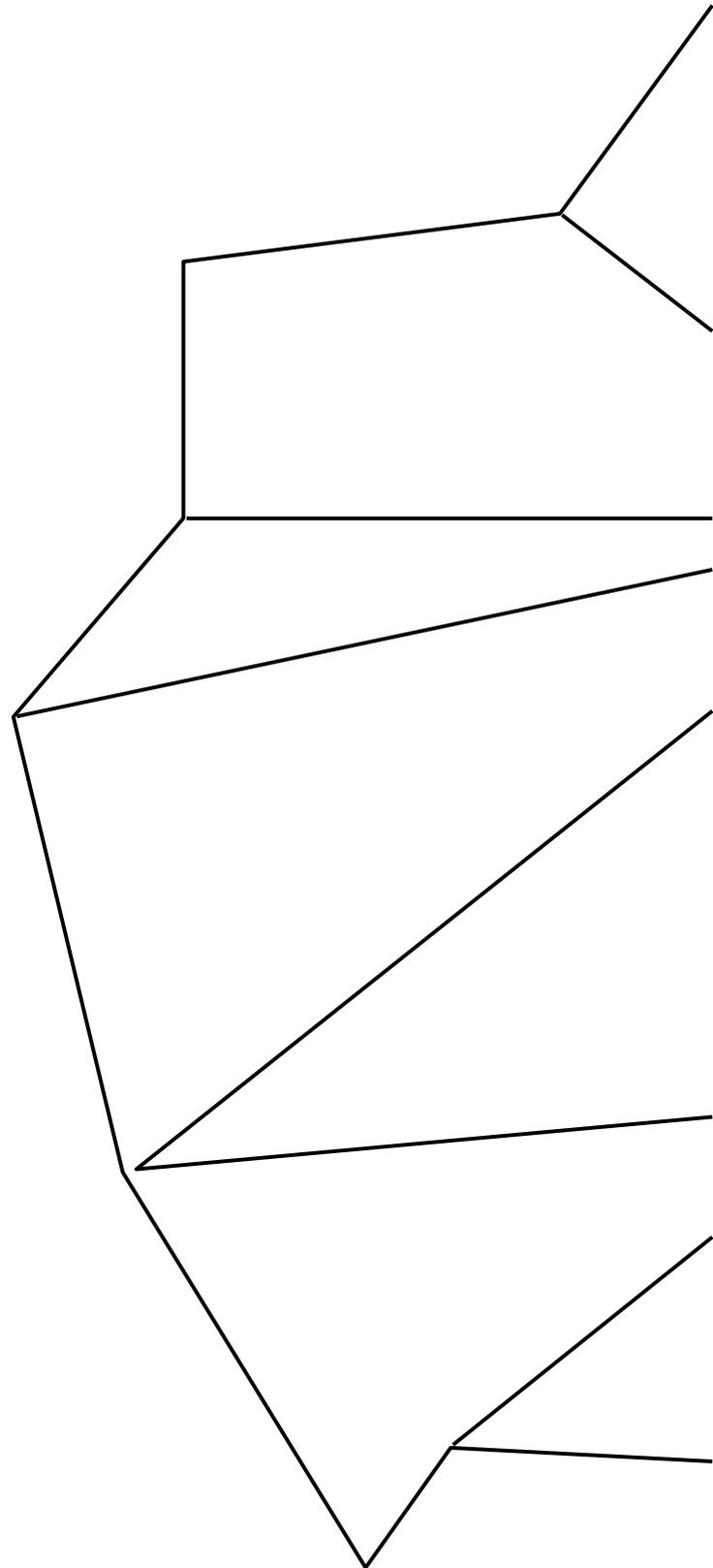
L'année 2016 a acté le lancement de la stratégie régionale de l'ESS. Le Mouvement associatif, en partenariat avec la Région et la CRESS su mobiliser des réseaux associatifs lors de la **Première conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**. Par la suite nous avons contribué à la diffusion du questionnaire servant à alimenter la Stratégie régionale de l'ESS et le volet ESS du Schéma régional du développement économique, innovation et internationalisation(SRDEII).



# Notre **Organisation**

En 2014, la CPCA Pays de la Loire est devenue Le Mouvement associatif Pays de la Loire, étape importante pour conforter les orientations nationales prises en faveur d'une représentation collective renforcée.

C'est tout particulièrement sur ce aspect qu'ont porté les efforts au cours de ces deux dernières années, avec la volonté affirmée de créer une dynamique de réseau, et de renforcer la visibilité du Mouvement associatif sur l'ensemble du territoire.



# Composition et fonctionnement

Les membres de l'association se répartissent aujourd'hui en 2 collèges :

- le Collège 1 : collège des coordinations régionales
- le Collège 2 : collège des membres associés

**Le collège 1** représente les coordinations régionales constituées, représentant les coordinations nationales constitutives du Mouvement associatif national.

**Le collège 2** peut accueillir certaines associations régionales (unions, fédération, comités...), non constituées en coordinations régionales, ou non représentantes des coordinations nationales qui désirent soutenir les travaux et actions du Mouvement associatif.

L'Assemblée générale réunit au moins une fois par an l'ensemble des membres. Elle approuve annuellement le rapport d'activité, le rapport financier et donne quitus de la gestion aux administrateurs.

Elle s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin 2016 dans les locaux de l'URAF.

**Le conseil d'administration** est composé de deux personnes issues de chaque coordination, un titulaire et un suppléant, nommé désigné par ses instances.

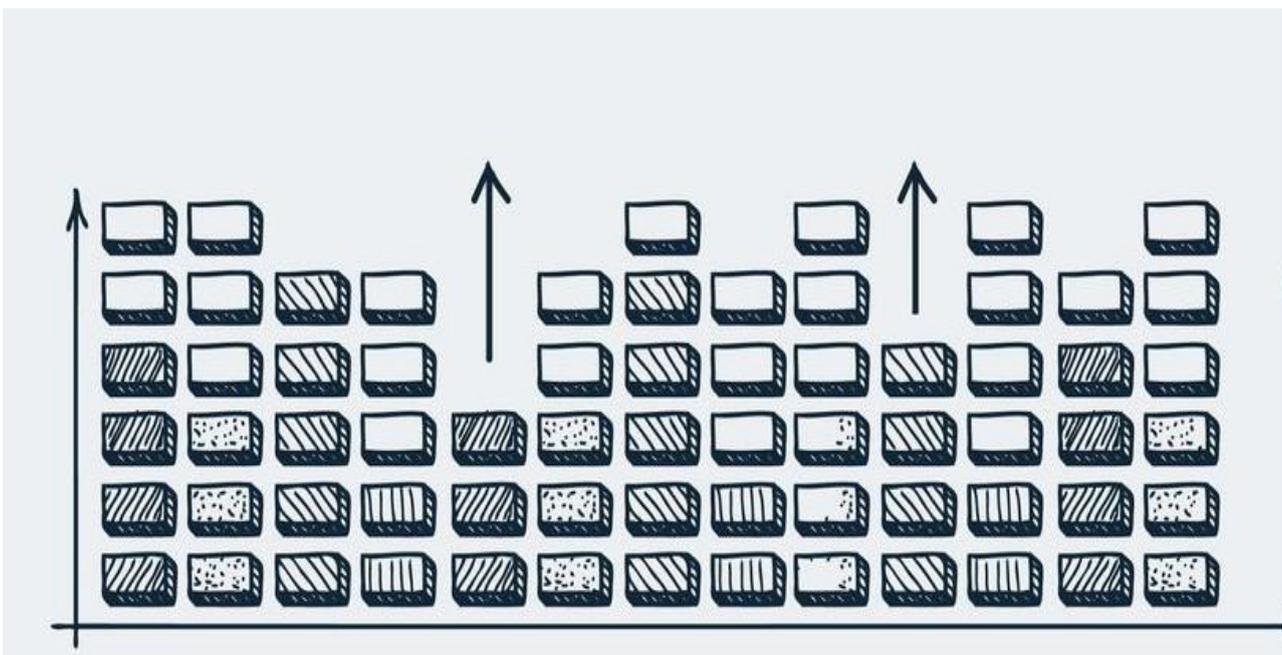
Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2016.

**Le bureau exécutif** est composé du -de la président-e-, de 3 vice-président-e-s, d'un-e trésorier-e et d'un-e secrétaire.

Il s'est réuni 6 fois en 2016.

Le Mouvement associatif emploie **une salariée au poste de coordinatrice**.

En 2016, le Mouvement associatif a dû assurer le remplacement d'Alice Dupin pendant son congé maternité. Fanette Ison a donc assumé la mission de coordination de septembre à décembre 2016.



## En 2016

### Bureau

<b>Alain Forest</b> Président	<b>Jacques Thiolat</b> Vice-président
<b>Dominique Motteau</b> Trésorier	<b>Anne Postic</b> Vice-présidente
<b>Gilles Cavé</b> Secrétaire	<b>Jean-Marie Morel</b> Vice-président

### Conseil d'administration

<b>Anne Postic &amp; Patrick Martin</b> L'Uriopss	<b>Philippe Dousselin &amp; Arnaud Djanbaz</b> France Bénévolat
<b>Jean-Yves Le Magueresse &amp; Anne-Yvonne Petiteau</b> L'URAF	<b>Jacques Thiolat &amp; Claude Gangloff</b> Le CROS
<b>Alain Forest &amp; Dominique Motteau</b> Crajep	<b>Gilles Cavé &amp; Patrick Mauriéras</b> Ligue de l'enseignement
<b>Olivier Blécon</b> La Cadecs	<b>Véronique Croué-Guérin &amp; Claire Quintin-Vicquelin</b> L'UNAT
<b>Jean-Maurice Dugast</b> Celavar	<b>Jean-Marie Morel</b> La JPA
<b>Valentin Beauvallet &amp; Patrick Lompchamp</b> La Frap	<b>Christian Peltier</b> La Fonda
<b>Jean-Pierre Branchereau &amp; Jean-François Bahain</b> La FNARS	

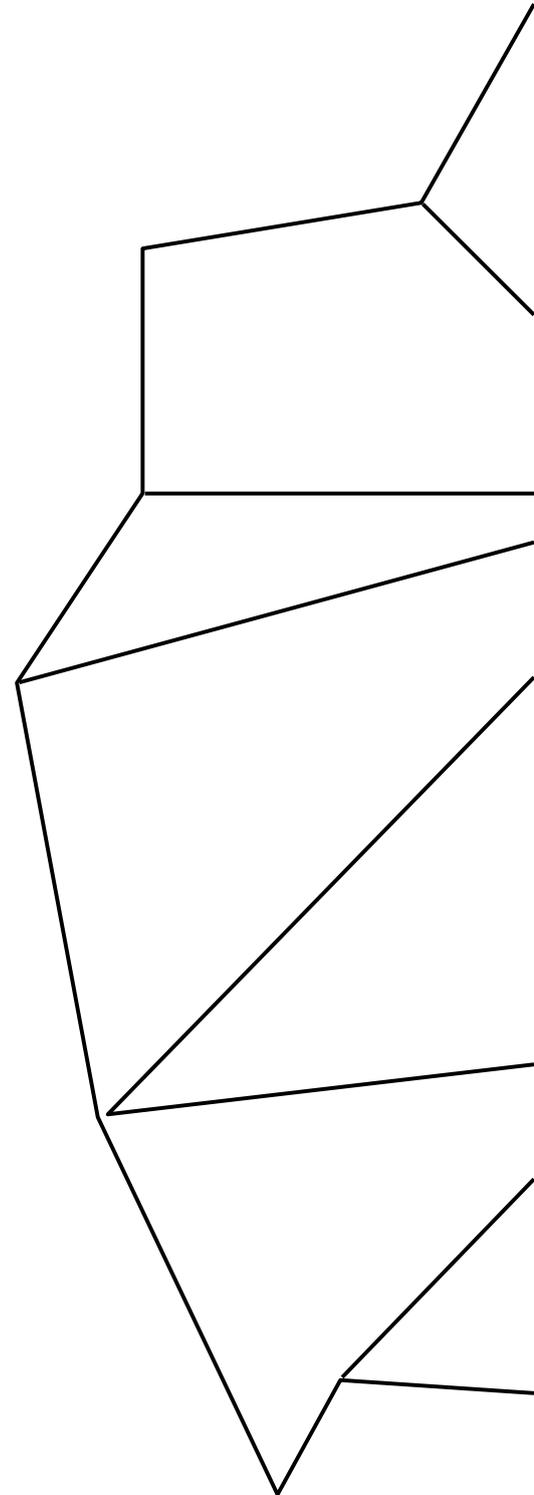
# Annexes

## ■ Annexe 1 :

Formation des bénévoles 2016  
Bilan Formations techniques

## ■ Annexe 2 :

Statistiques des newsletters 2016



# Formation des bénévoles 2016

## Bilan Formations techniques

### Formations techniques :

**Le nombre de formations prévues a été tenu : 16 formations ont été réalisées par 7 réseaux.**

Si une formation a été annulée en Vendée (impossibilité de la reporter en raison du contexte particulier de la radio : départ du formateur), une autre a été dédoublée en Mayenne.

En 2016, la Sarthe, qui avait connu des difficultés de remplissage en 2015, arrive cette fois en 2<sup>e</sup> position en nombre de bénévoles inscrits.

A l'instar des programmes antérieur à 2015, il a en revanche été difficile de mobiliser le réseau vendéen cette année.

Comme l'an passé le module « Recherche de financement » a été plébiscité. Le nouveau module « Ecrire ou réactualiser ses statuts » a également rencontré un vif succès. Ce module de formation a même dû être dédoublé en Mayenne pour cause d'un trop grand nombre d'inscrits.

En revanche, la nouvelle thématique « Communiquer avec les médias » n'a quant à elle pas rencontré le succès escompté : une formation a été annulée, l'autre a été reportée et a été maintenue avec seulement 9 inscriptions.

Le fait d'avoir élevé le seuil d'inscription pour pallier les désistements de dernière minute (principe du sur-booking), fait que nous avons touché plus de personnes avec moins de modules.

<b>Formations techniques</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
nb de personnes formées	164	180
nb de modules	17	16

En 2016, nos formations sont complètes à 74 %.

### Satisfaction des bénévoles :

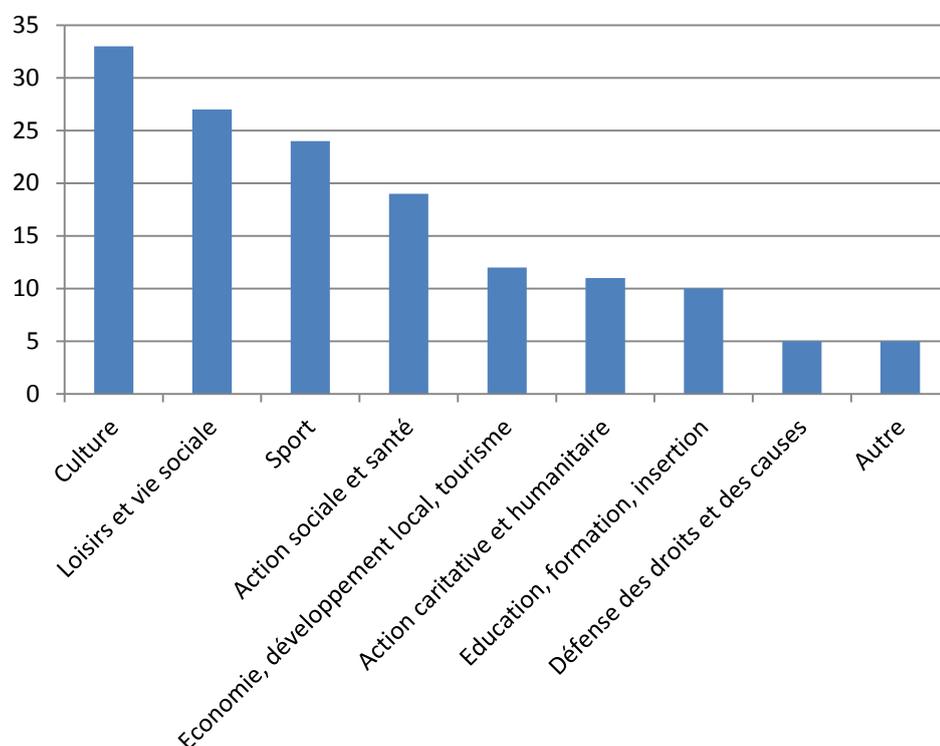
Taux de retour des questionnaires : 79%

L'ensemble des interventions ont été appréciées par les bénévoles.

Les bénévoles ayant suivi le nouveau module autour des statuts l'ont trouvé trop court dans l'ensemble.

## Mieux connaître notre public

### Quels sont les domaines associatifs représentés ?



Globalement cette répartition reflète dans les mêmes proportions les domaines associatifs présents dans la Région. Les deux exceptions faites sont :

- Les associations sportives un peu sous représentées dans nos formations mais qui s'explique par une offre de formation du CROS et des CDOS.
- Les associations d'action sociale et santé sont quant à elles plutôt bien représentées dans nos formations (21% des bénévoles formés contre 12% des associations régionales créées entre 2011 et 2015)

### Les associations sont-elles affiliées ?

	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée	Région
Oui	45%	51%	55%	24%	64%	44%
Non	55%	49%	45%	76%	36%	56%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

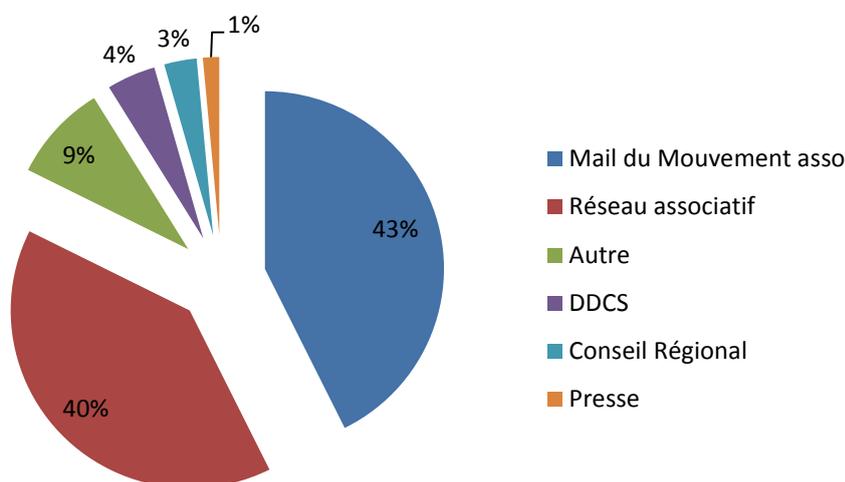
**Les bénévoles connaissaient-ils le Mouvement associatif Pays de la Loire (ex CPCA) ?**

	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée
Oui	33%	41%	24%	24%	29%
Non	67%	59%	76%	76%	71%

20% des répondants avaient déjà participé à une formation du Mouvement associatif.

**Depuis combien de temps sont-ils bénévoles ?**

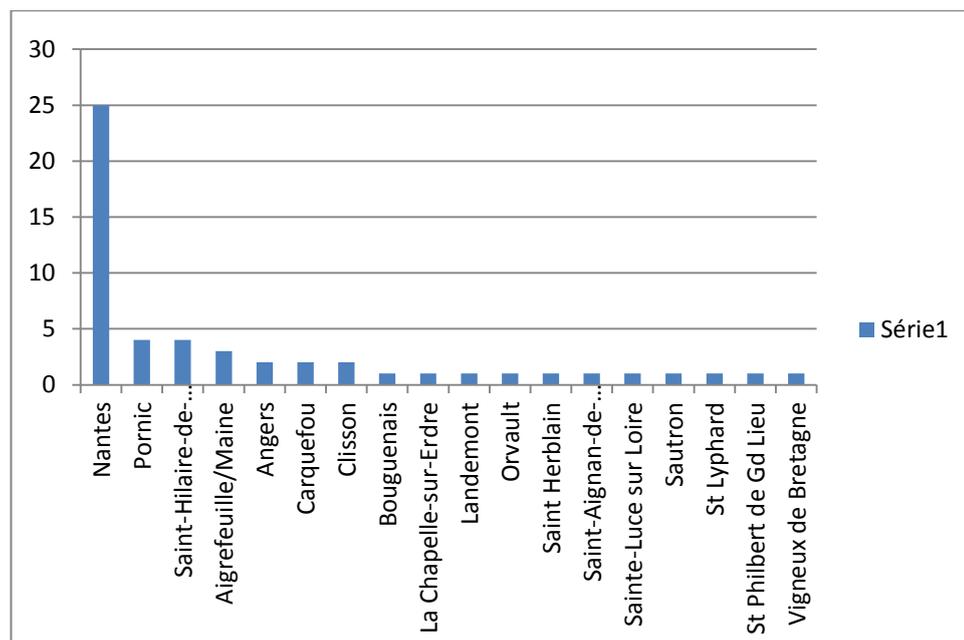
	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée	Région
1 an	45%	11%	0%	18%	23%	23%
2 à 4	38%	24%	30%	27%	38%	31%
5 à 10	6%	43%	50%	30%	23%	28%
plus de 10	11%	22%	20%	24%	15%	18%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

**Comment les bénévoles ont connu le programme ?**

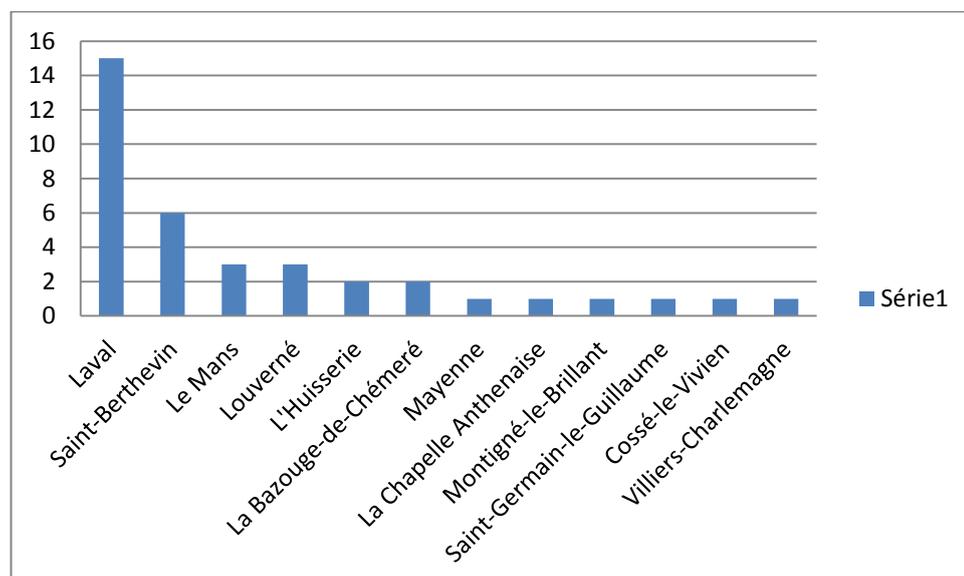
**Répartition Hommes/Femmes :** 60% des bénévoles fréquentant nos formations sont des femmes (40% des hommes), soit la même répartition qu'en 2015.

## Origine géographique des bénévoles

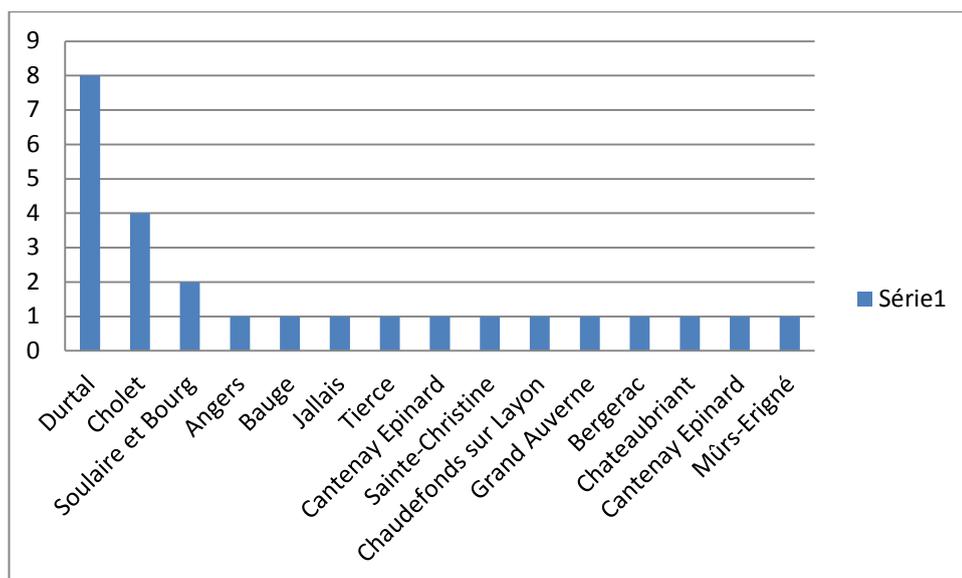
Pour les formations ayant eu lieu en Loire-Atlantique:



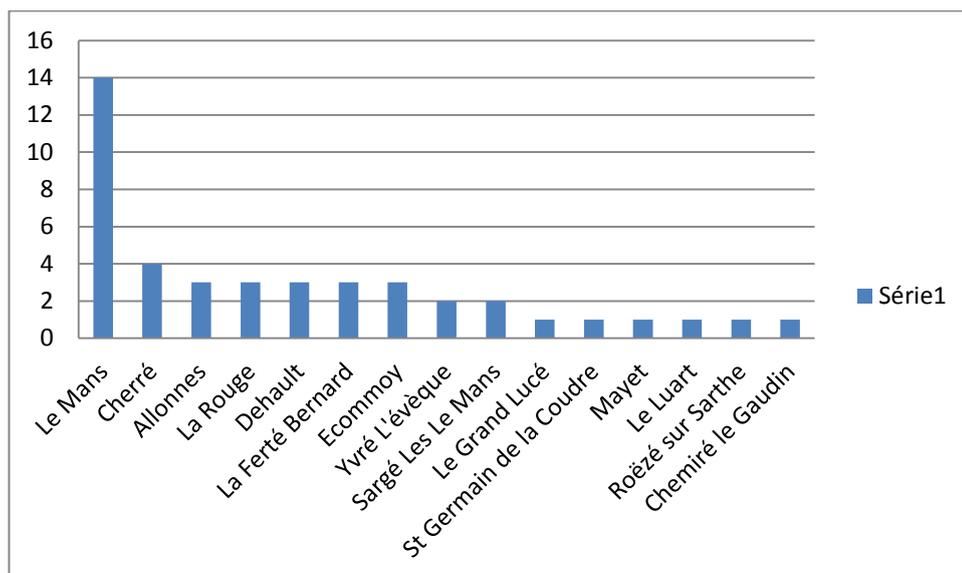
Pour les formations ayant eu lieu en Mayenne :



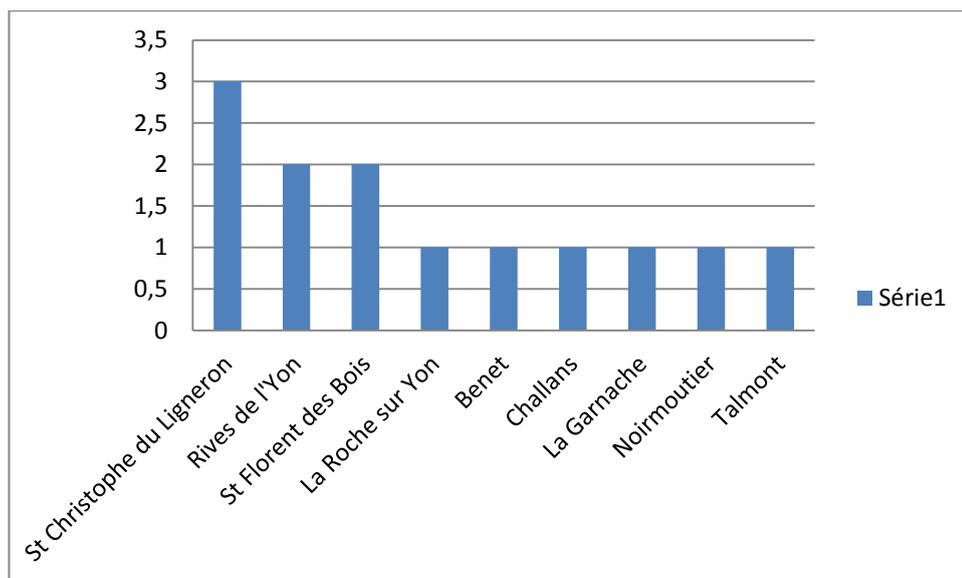
### Pour les formations ayant eu lieu en Maine et Loire



### Pour les formations ayant eu lieu en Sarthe

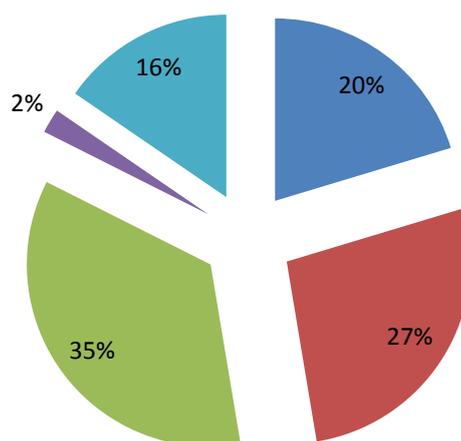


**Pour les formations ayant eu lieu en Vendée :**



**Comment qualifiez-vous les échanges entre les bénévoles au cours de cette formation ?**

- « Utiles », pour développer des nouveaux projets en commun
- « Divers », des parcours et expériences très hétérogènes
- « Enrichissants », des points de vue différents et une écoute entre les participants
- « Problématiques », des points de vue contradictoires et des sujets conflictuels
- « Attentifs », une entraide s'est installée dans le groupe



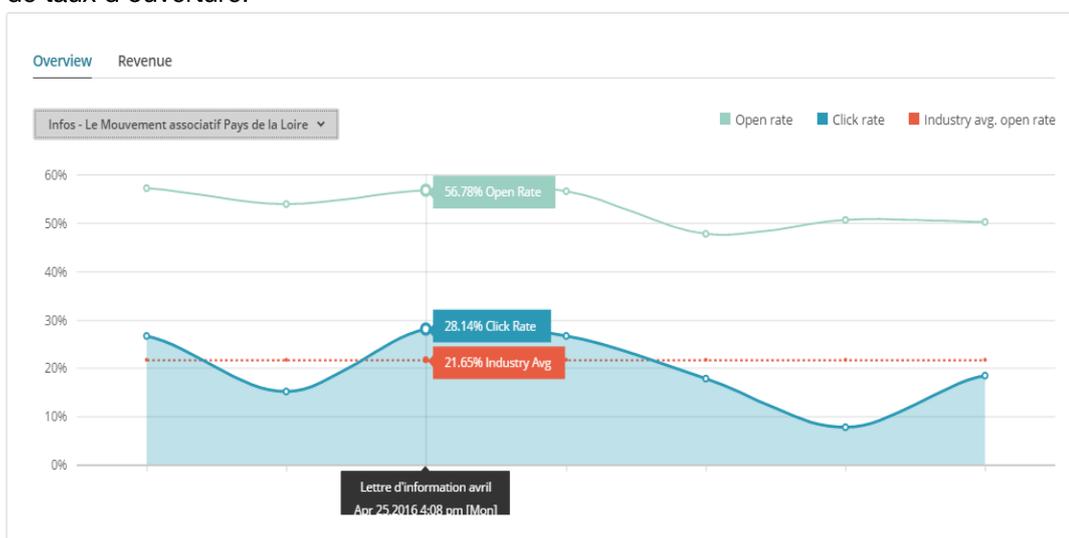
# Statistiques des newsletters 2016

Suite à son premier lancement en décembre 2015 :

- **5 newsletters** diffusées en 2016.
- **332 abonnés** au 31 décembre 2016.
- Le nombre d'abonnés a triplé au cours de l'année 2016.

Décembre 2015	Février 2016	Avril 2016	Juin 2016	Septembre 2016	Novembre 2016	Fin décembre 2016
105 abonnés	147 abonnés	202 abonnés	217 abonnés	234 abonnés	259 abonnés	332 abonnés

Les taux d'ouverture de l'ensemble de nos newsletters est bien au-dessus des moyennes classiques (21.65%). A titre d'exemple, la lettre d'information de mois d'avril a rencontré le plus de succès avec 56.78% de taux d'ouverture.



Tour d'horizon des **articles les plus lus dans nos lettres d'infos 2016** :

En février :

1. Article présentant le Forum régional de la vie associative
2. Article sur « la mise en place des exécutifs régionaux : Quelle place pour la vie associative ? »

En avril :

1. Guide d'usage de la subvention
2. Eléments de bilan du Forum régional de la vie associative

En juin :

1. Programme des formations des bénévoles
2. Article sur RéZolutions numériques

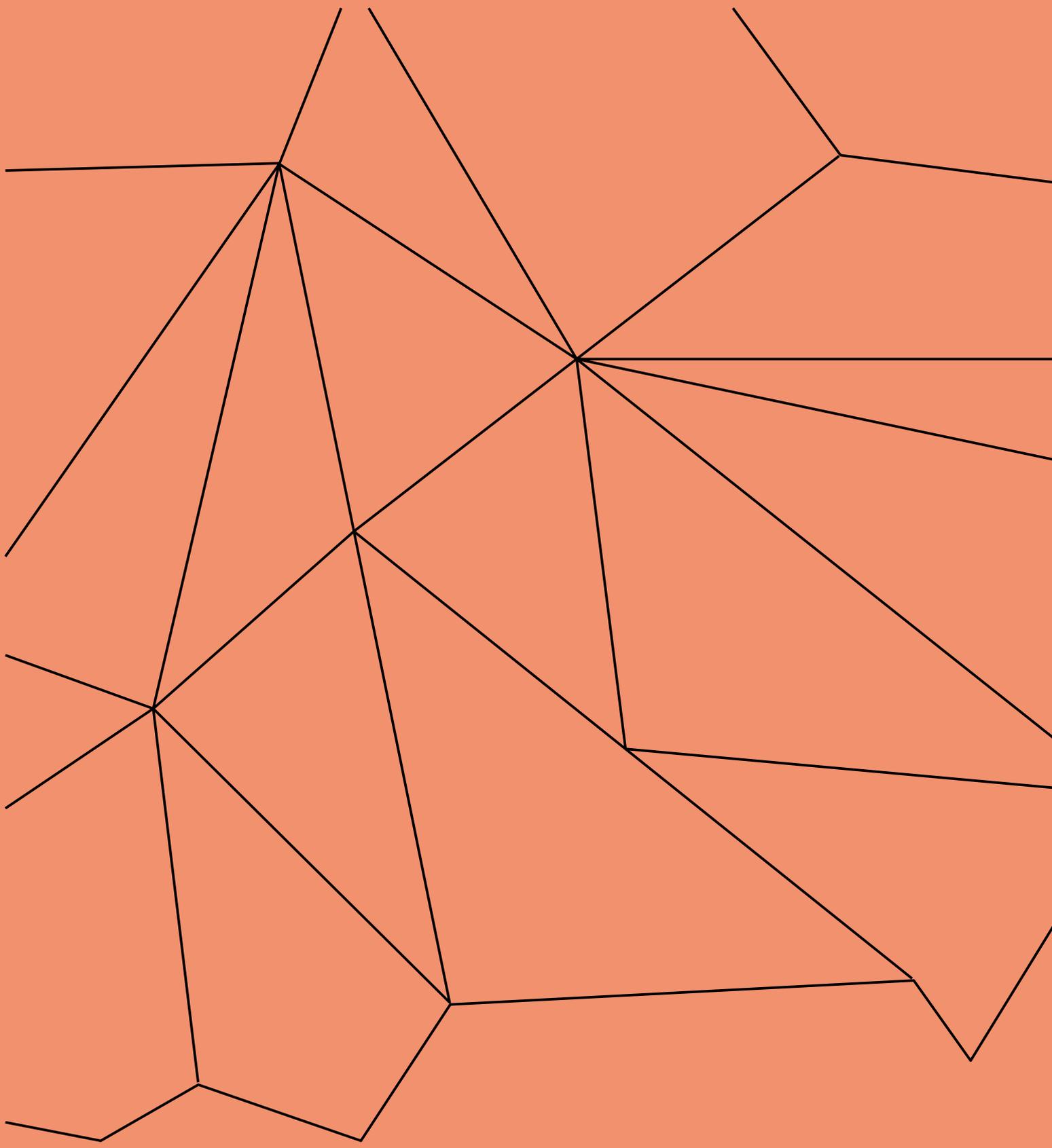
En septembre :

1. Programme des formations des bénévoles
2. Page d'inscription aux RéZolutions numériques

En novembre :

1. Programme des formations des bénévoles
2. Article « Aide à l'embauche TPE-PME vers le secteur associatif »





Le Mouvement associatif Pays de la Loire  
9 rue des Olivettes - BP 74107  
44 041 Nantes Cédex 1

Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
PAYS DE LA LOIRE

T. 02 51 86 33 12  
[lemouvementassociatif-pdl.org](http://lemouvementassociatif-pdl.org)